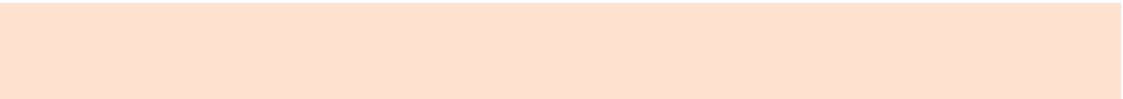




Les zones humides d'importance internationale en France





Les zones humides d'importance internationale en France



La convention de Ramsar protège les zones humides d'une grande richesse naturelle. Ce label international est le garant d'une gestion attentive de ces milieux qui offrent de précieux services : habitats pour de nombreuses espèces de faune et de flore, rôle de filtre pour conserver la qualité de l'eau, protection contre les inondations, économie locale autour de produits de terroirs et d'activités touristiques...

Visiter les sites Ramsar, c'est apprendre à connaître la valeur de ces milieux fragiles pour mieux les respecter.

Que cette brochure soit une invitation à découvrir, près de chez vous ou lors de vos voyages, des sites d'exception.

Nelly Olin

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'N' followed by several loops and a final flourish.

Ministre de l'écologie
et du développement durable

Les zones humides d'importa



Des milieux très variés

lacs
étangs
mares
marécages
lagunes
golfs
baies
tourbières
marais salants
vallées alluviales
forêts humides
estuaires
deltas
marais
ruisseaux
vasières
fleuves
rivières
prairies
terres inondables
rizières
mangroves
récifs coralliens

Les zones humides ont en commun la présence de l'eau, douce, saumâtre ou salée, tout ou partie de l'année.

La convention de Ramsar en France

La France a adhéré en 1986 à la convention relative aux zones humides d'importance internationale, dite convention de Ramsar, du nom de la ville d'Iran où elle a été signée en 1971.

La France s'est alors engagée sur la scène internationale à préserver les zones humides de son territoire.

La France s'est aussi dotée en 1995 d'un plan national d'action pour l'ensemble des zones humides de son territoire. Il a pour objet d'enrayer la dégradation de ces milieux fragiles et de reconquérir de nouveaux espaces.

23 sites Ramsar sont aujourd'hui désignés en France, dont trois en outre-mer. Par ailleurs, deux sont en cours de désignation.

On entend par zone humide au titre de la convention de Ramsar les étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris les étendues d'eau marine dont la profondeur n'excède pas 6 mètres à marée basse. Les zones humides ont des fonctions de régulation des eaux, des fonctions biologiques, et des fonctions économiques, sociales et culturelles importantes, qui ont des incidences positives sur l'environnement et les activités humaines.

Un réseau international

Plus de 1 400 zones humides d'importance internationale ont été désignées à ce jour au niveau mondial ; elles forment un réseau qui permet de prendre davantage conscience de leur richesse et de leur intérêt.

Ce réseau favorise l'échange d'expériences et de savoir-faire et facilite la coopération, notamment pour la gestion des zones humides transfrontalières, ou de celles situées sur une même voie migratoire d'oiseaux ou de poissons.

nce internationale en France



En cours de désignation : - mares temporaires des Tre Padule de Suartone 5
- impluvium du plateau du Gavot 22



Les principes

Le choix des zones se fait selon des **critères** tels que par exemple la présence d'espèces rares, en danger ou au contraire en nombre significatif à l'échelle mondiale (oiseaux d'eau notamment), ou pour le rôle que jouent ces zones dans le maintien d'activités économiques durables et donc des populations locales.

La désignation constitue pour chacune des zones humides concernées un **label de reconnaissance internationale** de sa valeur et de la gestion qui en est faite. Il ne s'agit pas d'une protection réglementaire ou d'une mesure contraignante. Elle met en évidence la nécessité de maintenir et de préserver les caractéristiques écologiques et les richesses de ces zones par une utilisation rationnelle des ressources.

Il appartient ainsi aux pouvoirs publics et aux acteurs socio-économiques, ainsi qu'à chaque habitant ou usager qui fait vivre, gère ou exploite la zone humide, de conserver à long terme ces milieux d'un grand intérêt.

La conservation

L'utilisation rationnelle d'une zone humide désigne pour la convention de Ramsar tout mode de gestion du milieu permettant de concilier les activités économiques et sociales (agriculture, pêche, chasse, production de sel et de roseaux, loisirs, activités industrielles...) avec le maintien des équilibres naturels de la zone en question, en d'autres termes la **conservation de ses caractéristiques écologiques**.

Les sites Ramsar étant d'intérêt majeur, ils se superposent souvent à d'autres mesures de gestion ou de protection du patrimoine naturel telles que les réserves naturelles, les terrains du conservatoire du littoral, les mesures agro-environnementales (...) ou depuis plus récemment les sites Natura 2000 pour la protection des oiseaux et des habitats naturels européens. Les plans de gestion spécifiques à ces mesures assurent la protection du patrimoine naturel qu'ils hébergent.

Une situation préoccupante

On estime que la France a perdu 50% de ses zones humides dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Le constat similaire à l'échelle mondiale de la destruction des zones humides et de ses effets, amplifiés depuis le XX^{ème} siècle par la pression démographique et les activités humaines, a conduit des ornithologues à envisager des solutions d'envergure internationale pour protéger les oiseaux migrateurs. Ces objectifs initiaux de la convention ont évolué et se sont modifiés au fil du temps pour s'élargir progressivement à la protection de tous les aspects de la biodiversité, de l'eau et des bassins versants mais aussi des valeurs sociales ou culturelles où se situent les zones humides.

Les zones humides : des milieux vivants de grand intérêt

Les zones humides remplissent de nombreuses fonctions qui ont des incidences positives sur l'environnement et les activités humaines.

Pour n'en citer que quelques unes :

- des fonctions hydrologiques : prévention des inondations, soutien d'étiages, recharge des nappes souterraines, épuration des eaux...
- des fonctions biologiques : réservoirs de biodiversité, ce sont des lieux de reproduction, d'abri et de nourrissage pour de très nombreuses espèces animales, un refuge pour des espèces végétales rares... 50% des espèces d'oiseaux d'eau en France et 30 % des plantes menacées dépendent des zones humides.
- des fonctions économiques : production de sel, production de végétaux (plancton, roseaux, bois...) et d'animaux (poissons, coquillages, oiseaux...), capitale pour le maintien d'activités telles que la pêche, l'élevage des coquillages et des crustacés, la fabrication de matériaux de construction, l'agriculture (fourrage, pâturage...).
- des fonctions paysagères, sociales et culturelles : lieux de détente, de loisirs et de découverte, de grande qualité paysagère.

www.ramsar.org

La « petite mer » aux milliers d'oiseaux d'eau

Désignation : 5 avril 1991.

Superficie : 23 000 ha.

Localisation : à 2 km de Vannes et 100 km de Rennes en Bretagne.

Accueil

- Maison de la réserve naturelle des marais de Séné Brouel-Kerbihan
56860 Séné
tél. 02 97 66 07 40
www.reservedesene.com

- S.I.A.G.M.
Projet de Parc naturel régional
1, allée des goalères
56000 Vannes
tél. 02 97 62 03 03

- Maison de la nature de Vannes
Rue des salines
56000 Vannes
tél. 02 97 46 05 92

Le Golfe du Morbihan constitue une véritable petite mer intérieure sur la façade atlantique. Ce golfe peu profond résulte de la confluence de trois rivières : Vannes, Auray et Noyal et communique avec l'océan par l'étroit goulet de Port Navalo. Les 11 500 ha de ce plan d'eau sont parsemés d'îles et îlots où les courants des marées se fraient un passage entre les pointes rocheuses et les baies envasées. A l'Est du Golfe, les courants perdent de leur intensité et c'est là que s'étendent les fonds sableux-vaseux. Cette partie tranquille abrite un vaste herbier de zostères, dont le rôle est essentiel au fonctionnement de l'écosystème. Les 2 000 ha d'herbiers, véritables prairies sous-marines, hébergent plusieurs centaines d'espèces d'invertébrés et protègent, durant leur croissance, des millions d'alevins. Jusqu'à 130 000 oiseaux d'eau hivernent sur ces vasières et de nombreux oiseaux migrateurs s'y reposent et y nichent.

Dans ces eaux riches, les conchyliculteurs produisent chaque année entre 10 à 15 000 tonnes d'huîtres d'une grande qualité. Une petite flotille de pêcheurs côtiers exploite poissons et crustacés. Sur les bancs coquilliers, la pêche à pied permet de récolter, chaque saison, 1 000 à 2 000 tonnes de palourdes. En été, les plages attirent des milliers de vacanciers et l'engouement pour le tourisme nautique s'accroît un peu plus chaque année. Le site attire également de nombreux visiteurs amoureux de nature, de balades et de paysages.

Les pressions exercées par chacun sur ce milieu naturel d'exception ne sont pas sans conséquences. L'appauvrissement du milieu, le dérangement et la raréfaction de certaines espèces sont les signes avant-coureurs d'une petite mer à préserver.

Ce territoire convoité, soumis à de fortes pressions, possède des espaces protégés et de nouvelles mesures de gestion se mettent en place par le biais d'un schéma de mise en valeur de la mer, des documents d'objectifs des sites Natura 2000 et d'un projet de parc naturel régional.



1



2



1. Oeillet des dunes, espèce protégée au niveau national et figurant sur la liste rouge de la flore armoricaine.

2. Ostréiculteurs. En décembre, les poches d'Huîtres creuses sont collectées pour exploitation.

3. Avocette élégante, espèce protégée à l'annexe I de la directive « Oiseaux », l'avocette fréquente les bords du Golfe tout au long de l'année.

4. Vue aérienne. Imbrication des différents milieux naturels sur les communes de Le Hézo, St Armel et Séné.

© David LEDAN – Projet PNR Golfe du Morbihan



3



4

Les milliers d'étangs du pays de la Cistude

Désignation : 8 avril 1991.

Superficie : 140 000 ha.

Localisation : dans l'Indre, à 250 km au sud-ouest de Paris.

Accueil

Parc naturel régional de
la Brenne

Maison du Parc

Le Bouchet

36300 Rosnay

tél. 02 54 28 12 13

www.parc-naturel-brenne.fr

Le site de la Brenne se caractérise par ses étangs qui se mêlent à des milieux très variés : landes, forêts, prairies humides, pelouses sèches et cultures. La faiblesse du relief et la nature imperméable du sous-sol ont permis de créer des étangs par simple construction de levée de terre. Couvrant plus de 8 000 ha d'eau, 2 200 étangs hébergent une flore et une faune originales et riches. La végétation comprend des ceintures denses de roselières et une riche végétation immergée et flottante.

La flore, très variée, regroupe un millier d'espèces, dont une centaine sont protégées. La faune y est abondante et diversifiée, avec 62 espèces de libellules, 10 espèces de reptiles, dont la cistude, et 14 espèces d'amphibiens. La zone est d'importance européenne pour les oiseaux d'eau, tant en nidification qu'en migration ou hivernage. Les espèces nicheuses emblématiques sont la Guifette moustac, le Grèbe à cou noir, le Butor étoilé... On peut observer des milliers de grues en migration. L'hivernage des anatidés, hérons et grèbes atteint régulièrement 15 000 individus.

L'agriculture, l'exploitation forestière, la pisciculture, la chasse et le tourisme sont les principales activités humaines sur le site.

Les menaces qui pèsent sur ce territoire d'exception sont liées à la progression importante du prix du foncier du fait de la création de propriétés de chasse provoquant l'augmentation des friches, à l'intensification des pratiques d'élevage de poissons sur certains étangs, au développement d'espèces envahissantes (rats musqués, ragondins, jussies) et à la création désordonnée de nouveaux étangs, par exemple sur les prairies humides.



1



2



1. Etang traditionnel de la Brenne avec son système de vidange appelé bonde.
© PNR Brenne

2. La plupart des étangs font l'objet d'une pêche annuelle à l'automne.
© PNR Brenne

3. La Brenne constitue un des principaux bastions français pour la cistude d'Europe, espèce menacée au niveau européen.
© Denis Palanque

4. Vieil étang riche en végétation flottante et immergée.
© Cécile Otto-Bruc



3



4

Les étangs, la richesse de la Champagne humide

Désignation : 5 avril 1991.

Superficie : 255 800 ha.

Localisation : à 170 km à l'est de Paris, dans les départements de la Marne, de l'Aube et de la Haute-Marne.

Accueil

- Parc naturel régional de la forêt d'Orient
Maison du parc

10220 Pinay
tél. 03 25 43 81 90
www.pnrfo.org

- Syndicat mixte du lac du Der

Port Giffaumont
51290 Giffaumont-
Champaubert
tél. 03 26 72 62 87

- Office du tourisme du lac du Der

Port Giffaumont
51290 Giffaumont-
Champaubert
tél. 03 26 72 62 80

- Maison de l'Oiseau et du Poisson
Route départementale 13
51290 Outines
tél. 03 26 74 00 00

Les étangs de la Champagne humide sont un vaste ensemble fluvial, lacustre et forestier composé d'étangs, de lacs, de canaux, de gravières, de vallées, de massifs de forêts humides, de marais et de prairies gorgées d'eau toute une partie de l'année. Il y a un contraste entre les étangs, généralement peu profonds avec une vase meuble, fine et riche en matières organiques et les réservoirs artificiels que sont le lac du Der-Chantecoq, réservoir de la Marne et les lacs d'Orient, d'Amance et du Temple, réservoirs de la Seine et de l'Aube, créés dans les années 1960 et 1990 pour réguler le débit des fleuves et des rivières.

Le site présente une très grande diversité écologique et accueille une vie sauvage abondante. C'est une étape incontournable pour la migration et l'hivernage de plus de 200 000 oiseaux d'eau, notamment pour les stationnements postnuptiaux de la cigogne noire et l'un des derniers sites de reproduction en Champagne humide du héron pourpré et du butor étoilé... C'est l'une des rares zones d'hivernage de l'oie des moissons et l'unique lieu où hiverne le grand aigle de mer nordique (pygargue à queue blanche), mondialement menacé. Sept espèces de rapaces s'y reproduisent et bénéficient particulièrement de la complémentarité des deux milieux, étangs et forêts.

La flore du site y est remarquable avec la présence de plusieurs espèces très rares, pulicaires vulgaires, renoncules grandes douves, utriculaire... Les principales activités humaines sont consacrées à l'élevage, la pêche, la sylviculture et la chasse. Le tourisme s'y développe : randonnées, sports nautiques, baignades...

Le site présente une grande richesse ethnobotanique avec l'importance du rôle des plantes que ce soit dans l'alimentation, l'artisanat, la médecine ou encore les légendes locales.

Cette zone a subi d'importantes perturbations par la mise en culture des prairies, les drainages et les plantations de peupleraies, l'aménagement des rivières et le développement de projets touristiques. La création des barrages-réservoir à dépendant créé des milieux favorables aux oiseaux, complémentaires aux espaces agricoles ou forestiers avoisinants, ils accueillent de très nombreux oiseaux migrateurs ou nicheurs.

Le parc naturel régional de la forêt d'Orient a mis en place une cellule « étangs » sur l'ensemble de la zone Ramsar afin de sensibiliser les acteurs du territoire et définir des modes de gestion durable de ces zones humides.

mpagne humide



1



2



1. Etang de la Champagne humide.

© Pascale Larmande - PNRFO

2. Pêche traditionnelle au filet.

© Pascale Larmande - PNRFO

3. Crapaud sonneur à ventre jaune, espèce protégée au niveau national et européen.

© Pascale Larmande - PNRFO

4. Une vue aérienne de la Champagne humide.

© P. Bourguignon



3



4

La plus grande zone humide de Corse

Désignation : 4 juillet 1990.

Superficie : 1 450 ha.

Localisation : à 5 km au sud de Bastia en Haute-Corse.

Accueil

Réserve Naturelle de
l'Étang de Biguglia
Lido de la Marana
20290 Borgo
tél. 04 95 33 55 73

L'étang de Biguglia est la plus grande zone humide de l'île. Cet étang lagunaire n'est séparé de la mer tyrrhénienne que par un simple cordon, formé probablement durant la transgression holocène. Sa longueur est de 11 Km pour une largeur maximale de 2,5 Km ; sa profondeur n'excède jamais plus de 2 mètres. Il communique avec la mer grâce à son grau et ses apports en eaux douces proviennent du bassin versant par tout un système de canaux.

La proximité de ces canaux confère à l'étang un caractère remarquable sur le plan floristique. On y rencontre des espèces typiques telles la salicorne ou le roseau mais aussi des espèces rares comme l'hibiscus à cinq fruits ou le tamaris d'Afrique. La richesse de l'étang est surtout liée à la présence d'herbiers aquatiques comme les zostères, les ruppia...

L'étang offre aux oiseaux migrateurs une halte sur la route du Sud de la Méditerranée. Au fil des ans, l'inventaire ornithologique a révélé la présence de près de 250 espèces. La foulque macroule, les fuligules milouin et morillon y sont très nombreux en hiver.

Le classement en réserve naturelle a permis de limiter la prolifération d'activités en périphérie d'étang. Le département de la Haute-Corse a acquis l'étang de Biguglia en 1988 et autorise, par convention, la pratique d'une seule activité, celle de la pêche. Près de 100 tonnes de poissons sont pêchées chaque année par un professionnel : joels, anguilles, muets... à l'aide de filets trémails et de verveux.

Pendant des siècles, l'inquiétude des populations de la plaine orientale corse était relative aux maladies infectieuses. Aujourd'hui, les préoccupations sont plus environnementales et les actions menées par le département et la région visent à endiguer les pollutions dont les origines sont diverses : rejets organiques, domestiques, agricoles et industriels. La conservation de ce milieu naturel reste un objectif prioritaire.



1



2



1. Fuligule morillon, petit canard plongeur hivernant.

2. Pêche.

3. Hibiscus à cinq fruits, espèce rare et protégée au niveau national.

4. L'étang de Biguglia.

© Département de la Haute-Corse



3



4

Des perles d'eau dans un écrin international

Désignation : en cours.

Superficie : 218 ha.

Localisation : sud-est de la Corse sur la commune de Bonifacio.

Accueil

Office de
l'Environnement de la
Corse
Service Parc Marin
International
20169 Bonifacio
tél. 04.95.72.18.77

Dispersées sur un plateau granitique, ces quatre mares temporaires, dont les superficies varient de 3000 m² à près de 3 ha pour Padule Maggiore, constituent de véritables réservoirs de biodiversité au sein du maquis.

Ces zones humides, qui n'en ont pas toujours l'air, sont caractérisées par l'alternance de phases sèches et de phases inondées. Peu profondes, de 25 à 50 cm, elles présentent un cycle hydrologique intimement lié aux fluctuations du climat méditerranéen. Ainsi, elles sont en eau de la fin de l'automne à la fin du printemps du fait des précipitations et s'assèchent dès le mois de mai en raison de l'évaporation.

Cette alternance saisonnière provoque une sélection naturelle qui n'autorise que la survie d'espèces adaptées à des conditions extrêmes. De ce fait, les mares temporaires abritent une grande diversité d'espèces dont la plupart sont rares et exclusivement liées à ce type de milieu. Les Tre Padule de Suartone sont renommées pour la présence de plantes rares telles que la Pilulaire délicate, l'Isoète à voile ou encore la Littorelle à une fleur. Elles abritent également des invertébrés aquatiques spécifiques et constituent des sites de reproduction privilégiés pour quatre espèces d'amphibiens protégés au niveau national.

Ce haut lieu de la biodiversité, dont la valeur patrimoniale est incontestable, a été classé en réserve naturelle en décembre 2000. Le site est fréquenté par quelques naturalistes et des chasseurs. Les menaces qui pesaient sur ces mares temporaires, tel que le passage répété de quads, sont aujourd'hui écartées avec l'arrivée d'un gestionnaire, l'Office de l'Environnement de la Corse, qui souhaite privilégier deux orientations sur cet espace : les suivis scientifiques et la sensibilisation du public.

Padule de Suartone



1. Métamorphose d'une libellule.
© Office de l'Environnement de la Corse

2. Pilaire délicate.
© Office de l'Environnement de la Corse

3. Vue aérienne des mares temporaires des Tre Padule de Suartone.
© Eric Volto - DIREN de Corse

4. Animation sur le terrain.
© Office de l'Environnement de la Corse

Un site de tourbières d'exception

Désignation : 2 février 2003.

Superficie : 5 906 ha.

Localisation : sud du département du Doubs en Franche-Comté.

Accueil

Communauté de com-
munes Frasne-Dugeon
Mairie
rue de la gare
25560 Frasne
tél. 03 81 49 88 84

Le bassin du Dugeon présente des milieux tourbeux de très grande valeur écologique. Il est composé d'une trentaine d'habitats naturels différents : pelouses sèches, bas-marais alcalins, prairies marécageuses, roselières, tourbières hautes, boisements, mares et lacs...

Le site abrite une importante population d'espèces végétales protégées telles que la saxifrage oeil de bouc, le liparis de loesel ou l'hypne brillante.

La faune y est également remarquable avec 145 espèces de vertébrés protégés et 9 espèces d'invertébrés.

On y rencontre des espèces menacées d'oiseaux d'eau comme le râle des genêts, la marouette ponctuée et la bécassine des marais. L'agriculture sur le site est exclusivement tournée vers l'élevage bovin à vocation laitière. L'exploitation forestière, essentiellement épicéas et hêtre, s'étend sur 1 000 ha du site. On y pratique également des activités de loisirs comme la chasse, la pêche ou encore la récolte traditionnelle de grenouilles rousses. Un chemin de découverte de la tourbière est aménagé sur la tourbière de Frasne depuis une quinzaine d'années.

Le bassin du Dugeon a fait l'objet par le passé d'atteintes graves qui ont érodé cette richesse biologique : drainage, extraction de sable, plantations, pollutions, pratiques agricoles intensives... Pendant les années 1990, une grande partie du cours de la rivière Dugeon a été restaurée avec l'aide d'un programme européen LIFE. Différents travaux pour préserver ce patrimoine naturel exceptionnel ont été entrepris : restauration de biotope, reméandrement de la rivière et de ses affluents, collecte et traitement des eaux usées domestiques, mise aux normes des bâtiments d'élevage avec plans d'épandage des déjections animales, pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement, gestion extensive des zones humides par pastoralisme et moyens mécaniques adaptés.



1



2



1. Liparis de Loesel, espèce végétale protégée.

2. Reméandrement du Drugeon à Houtaud.

3. Libellule Leucorrhine à large thorax.

4. Fauche tardive dans les marais au bord du Drugeon.

© CFD



3



4

Une lagune aux reflets d'or au pied des garrigues

Désignation : 8 janvier 1996.

Superficie : 37 000 ha.

Localisation : entre Montpellier et Nîmes, dans les départements du Gard et de l'Hérault.

Accueil

- Syndicat Mixte pour la
Protection et la Gestion
de la Camargue
Gardoise
Centre de découverte
du Scamandre
Les Iscles
Gallician
30600 Vauvert
tél. 04 66 73 52 05
- Marais du Vigueirat
Mas Thibert
13200 Arles
tél. 04 90 98 70 91

Située sur la principale voie de migration d'Europe de l'Ouest, la Petite Camargue est un carrefour biogéographique entre l'Europe et l'Afrique. Le site se compose d'étangs, de mares côtières, lagunes saumâtres, roselières, forêts côtières et marais salants.

Le site est un passage obligé pour bon nombre d'espèces en migration et un lieu de nidification et d'hivernage de tout premier ordre : jusqu'à 250 espèces d'oiseaux y trouvent refuge. La zone accueille de nombreux flamants roses.

La mosaïque d'habitats naturels, plage, dunes de sable et dunes boisées de pins parasols, steppe salée, sansouires... abrite de nombreuses espèces végétales dont 35 sont protégées.

Les lagunes peu profondes offrent un habitat de choix pour la reproduction et l'alevinage des poissons marins. L'étang d'Or, plan d'eau de 3 000 ha entouré de milieux humides accueille anguilles, loups, daurades....

On recense jusqu'à 15 espèces de chauve-souris sur le site et les populations d'amphibiens et de reptiles, dont la tortue Cistude, sont également remarquables.

Les activités humaines sont consacrées à l'élevage traditionnel de taureaux et de chevaux, la pêche, la production de fruits, l'extraction de sel, la coupe de roseaux et les activités forestières.

La cité médiévale d'Aigues-Mortes est située au centre de la zone qui accueille également la station biologique de la Tour du Valat, fondation pour la recherche et la conservation des zones humides.

Le développement régional important, l'évolution des pratiques agricoles et la fréquentation touristique sont les principales menaces qui pèsent sur le site. Pour préserver ces milieux très fragiles, des mesures de gestion sont conduites pour améliorer la qualité des eaux, en conserver les caractéristiques écologiques et paysagères et faire découvrir ce patrimoine exceptionnel.



1



2



1. Nivéole d'été, espèce végétale protégée.

© S. Amassant

2. Les roselières présentent un grand intérêt ornithologique et sont importantes pour leur exploitation.

© D. Petit

3. Héron pourpré.

© G. Lacassin

4. L'exploitation des roselières s'est progressivement mécanisée depuis plusieurs décennies. Plus de 500 ha sont coupés chaque hiver en Camargue gardoise, les bottes de roseaux serviront à la confection des toitures.

© O. Navarro



3



4

Perles du Languedoc-Roussillon

Désignation : 2 février 2006.

Superficie : 12 334 ha.

Localisation : Narbonne, dans le département de l'Aude, en Languedoc-Roussillon.

Accueil

Parc naturel régional de
la Narbonnaise en
Méditerranée
Domaine de Montplaisir
11100 Narbonne
tél. 04 68 42 23 70
www.parc-naturel-nar-bonnaise.fr

Étangs de Bages-Sigean, de Campagnol, étangs de l'Ayrolle, de Gruissan, de La Palme... En Languedoc-Roussillon, les étangs de la Narbonnaise et leurs îles sont considérés comme les perles du long collier lagunaire régional.

Cet ensemble représente près de 6 000 ha de plans d'eau, entourés de plus de 6 500 ha de zones humides : prairies, marais salants, sansouïres, roselières et dunes naturelles. Cette diversité de milieux est l'oeuvre d'une salinité fluctuante et du contact direct entre étangs et garrigues. Il en résulte une mosaïque d'habitats naturels exceptionnels et des paysages bien préservés, marqués par la présence des îles aux reliefs calcaires qui tombent directement dans les étangs. Le maintien de l'équilibre entre ces différents habitats est nécessaire au bon fonctionnement de la lagune.

Avec une faune riche et variée, le site constitue une halte migratoire pour de nombreux oiseaux ainsi qu'un lieu de nidification pour des espèces emblématiques comme la Sterne naine ou la Talève sultane.

La flore y est également remarquable : de nombreuses espèces protégées sont présentes, en particulier sur les lidos. Les steppes salées accueillent par exemple le *Limoniastrum monopetalum* ou lavande de mer, observée uniquement en France sur le littoral audois.

Dans les lagunes, les vastes herbiers et les graus naturels favorisent le maintien d'un peuplement piscicole foisonnant : anguilles, athérines, daurades, loups... Les densités sont importantes et permettent une exploitation artisanale des stocks de poissons. Cette pêche aux « petits métiers » est une activité ancestrale, véritable patrimoine ethnologique vivant, au même titre que l'exploitation du sel ou la chasse au gibier d'eau.

Cependant, différentes menaces pèsent sur ce territoire : fermeture et salinisation des marais, diminution des apports en eau douce, dégradation de la qualité de l'eau, urbanisation, développement de la fréquentation touristique et accès massif de véhicules sur les plages.

Le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée assure la préservation et la mise en valeur de ces étangs par le biais d'une gestion concertée : diagnostics écologiques, plans de gestion, contrats d'étangs, réseau Natura 2000...



1



2



1. *Limoniastrum monopetalum*.

© PNR de la Narbonnaise

2. Pêche sur l'étang de Campagnol.

© PNR de la Narbonnaise

3. Etang de la Palme.

© Jean Belondrade

4. Vue aérienne de l'étang de Bages-Sigean.

© PNR de la Narbonnaise



3



4

Un milieu privilégié pour la grue cendrée et le butor étoilé

Désignation : 5 avril 1991.

Superficie : 5 993 ha.

Localisation : à 30 km au sud-ouest de Metz, dans le département de la Meuse, en Lorraine.

Accueil

- Maison du Parc naturel régional de Lorraine
Logis abbatial
rue du Quai
54702 Pont-à-Mousson
tél. 03 83 81 67 67
www.pnr-lorraine.com
- Domaine du vieux Moulin
55210 Lachaussée
tél. 03 29 89 36 02
- Mairie de Lachaussée
2 rue Hongres
55210 Lachaussée
tél. 03 29 89 37 69

La dépression de la Woëvre est constituée par des argiles et des marnes. Les étangs de la petite Woëvre ont été créés par les moines dès le Moyen-Age afin d'assainir les marécages et de produire du poisson. Les étangs et mares sont entrelacés de forêts, pâturages, prairies humides, étendues de roseaux et terres cultivées. Une grande diversité d'oiseaux fréquente le site tout au long de l'année pour la reproduction, la migration et l'hivernage. On peut également y apercevoir le chat forestier, espèce protégée au niveau national et de fortes populations de tritons crêtés et de rainettes vertes.

Les activités humaines portent essentiellement sur la pêche avec le maintien d'une pisciculture traditionnelle extensive très importante. On pratique dans les environs l'agriculture, la chasse et la pêche de loisirs.

Une grande fête du poisson est organisée chaque automne. La principale menace qui pèse sur le site et ses alentours est la mise en culture des prairies. Le drainage entraîne la disparition des prairies humides et des espèces qui y vivent. La pollution par les engrais et les pesticides dégrade la qualité des eaux. La perte de tranquillité du site représente un autre danger. En effet, la quiétude est indispensable pour la conservation de certaines espèces comme la grue cendrée ou le butor étoilé.

Néanmoins, différentes mesures pour préserver le site sont mises en place : fauches tardives, conventions de gestion, conseils aux propriétaires, création de mares et de haies, réflexions sur l'agriculture et le développement durable, contrats d'agriculture durable...



1



2



3



4

1. Le butor étoilé est difficile à observer mais possède un chant très reconnaissable.

© F. Schwaab

2. Pêche sur l'étang de Lachaussée.

© PNR Lorraine

3. Les grues cendrées, une espèce migratrice emblématique de l'Est de la France.

© F. Feve

4. Etang de Lachaussée.

© F. Schwaab

Le plus grand domaine piscicole de France

Désignation : 2 février 2003.

Superficie : 5 308 ha.

Localisation : à 50 km de Metz, dans le département de la Moselle, en Lorraine.

Accueil

- Maison du Parc naturel régional de Lorraine
Logis abbatial
rue du Quai
54702 Pont-à-Mousson
tél. 03 83 81 67 67

www.pnr-lorraine.com

- Domaine de Lindre
67 rue principale
57260 Lindre-Basse
tél. 03 87 86 90 04
www.domainedelindre.com

- Mairie de Lindre-basse
37 rue principale
57260 Lindre-Basse
tél. 03 87 86 06 80

- Maison du pays des Étangs
8 rue du Théâtre
57260 Tarquimpol
tél. 03 87 86 88 10

Ce site naturel est exceptionnel par la diversité de ses milieux : étangs peu profonds, roselières, ruisseaux, mares, prairies, pâtures, haies et bosquets, terres cultivées et, sur plus de la moitié de sa surface, forêts.

La richesse écologique du lieu tient aussi à la flore et à la faune qu'on y rencontre. On y trouve une des plus belles populations européennes de chat forestier. Des milliers d'oiseaux fréquentent le site tout au long de l'année pour la reproduction, la migration et l'hivernage : environ 120 espèces nicheuses et plus de 250 espèces observables... Chaque été, des milliers de canards trouvent refuge sur les étangs.

L'homme a occupé cette région marécageuse dès le néolithique, attiré par la présence du sel dans la vallée de la Seille. La création de l'étang de Lindre, dont l'origine remonterait au XII^{ème} siècle, avait pour vocation principale d'alimenter les populations en poissons et gibier d'eau.

Aujourd'hui, l'exploitation piscicole extensive de l'étang se poursuit (carpe commune, brochet, sandre, gardon, tanche...) et d'autres activités comme l'élevage, la culture céréalière et la production de bois d'œuvre sont pratiquées. Cette présence est un atout indéniable pour maintenir un équilibre entre l'entretien de ces milieux naturels et leur exploitation. Par ailleurs, les activités touristiques et de découverte de la nature se développent.

S'il n'y a pas de menaces directes qui pèsent sur le site, il convient toutefois de veiller à la fréquentation touristique afin d'en préserver la tranquillité. Le défaut d'entretien de certains milieux, l'évolution des paysages, le drainage et l'utilisation toujours plus importante des produits chimiques sont également à surveiller. Des travaux expérimentaux de mise en assec et de régulation des niveaux d'eau sont en cours.

Romersberg et alentours



1



2



3

1. Dans la typhaie.

© L. Godé

2. Chevallier gambette à Lindre.

© F. Schwaab

3. Les étangs du Lindre vus du ciel.

© A. Berton

4. Chat forestier.

© F. Feve



4

Des marais enchassés dans le bocage, une baie comme exutoire

Désignation : 5 avril 1991.

Superficie : 32 500 ha.

Localisation : à 250 km à l'ouest de Paris, dans les départements de la Manche et du Calvados.

Accueil

- Les ponts d'Ouve
Maison d'accueil et
espace de découverte
des Marais du Cotentin
et du Bessin
50500 St-Côme-du-Mont
tél. 02 33 71 65 30
www.parc-cotentin-bessin.fr
- Réserve naturelle du
domaine de Beauguillot
50480 Sainte-Marie du
Mont
tél. 02 33 71 56 99
- Réserve naturelle
Tourbière de Mathon
50430 Lessay
tél. 02 33 46 37 06

Le site présente une mosaïque de prairies humides inondables et de vallées qui convergent vers la mer. Chaque hiver, les marais « blanchissent ». Cette inondation plus ou moins importante selon les années dure de 1 à 6 mois. C'est la plus grande réserve de tourbe française. Cette vaste superficie est un havre de tranquillité pour les oiseaux lors des périodes de reproduction (cigognes, busards, courlis, butors...) mais aussi en hiver où plus de 20 000 oiseaux d'eau séjournent en baie des Veys. La complémentarité entre marais et baie et la présence de tourbe donnent toute sa valeur écologique au site.

Grâce à une eau de qualité pouvant être douce ou salée, la productivité biologique de la baie est remarquable : des herbues, vasières et bancs de sable renferment d'importants gisements de coquillages. Les rivières sont fréquentées par nombre d'espèces de poissons migrateurs remontant les cours d'eau pour frayer : lamproies, saumons atlantiques, truites de mer, aloses. En baie des Veys, le phoque veau-marin a établi une colonie d'une trentaine d'individus.

Les principales activités du territoire sont l'élevage, la chasse et la pêche. On y pratique également la culture des coquillages.

Aujourd'hui, l'évolution de l'agriculture fait peser un risque d'abandon des zones humides plus difficiles à exploiter. Pourtant, le maintien de la fauche et du pâturage conditionne l'existence des prairies riches en diversité biologique.

Pour préserver les marais, des mesures de gestion sont prises pour maintenir les pratiques d'agriculture extensive. En 2005, près de 30% des surfaces bénéficient de contrats agri-environnementaux.

du Bessin, Baie des Veys



1



2



3



4

1. *Drosera anglica*, plante carnivore de tourbières, espèce protégée.

© PNR MCB

2. Baie des Veys.

© PNR MCB

3. Inondation hivernale des marais.

© PNR MCB

4. Phoque veau-marin, mammifère marin protégé.

© François Mordel

*Un site inscrit au patrimoine mondial
de l'humanité***Désignation** : 14 octobre 1994.**Superficie** : 45 800 ha.**Localisation** : Manche et Ille-et-Vilaine.**Accueil**

- Maison de la Baie
Relais de Courtils
50220 Courtils
tél. 02 33 89 66 00

- Maison de la baie
Relais de Vains
Saint Léonard
50300 Vains-Saint
Léonard
tél. 02 33 89 06 06

- Maison de la baie
Relais des Genêts
50530 Genêts
tél. 02 33 89 64 00

- Maison de la baie
Mytiliculture et décou-
verte
35960 Le Vivier sur mer
tél. 02 99 48 84 38
www.maison-baie.com

Située au fond du golfe normand-breton, à la frontière entre le Cotentin et la Bretagne, la baie est un vaste espace réunissant des milieux naturels variés. L'amplitude des marées, parmi les plus fortes du monde, atteint 15 mètres aux marées d'équinoxe, découvrant plusieurs dizaines de milliers d'hectares de grèves, de vasières et de bancs de sable. Le site comprend des îles rocheuses, des falaises, des dunes, des prés salés, des prairies humides. Avec son estran de près de 250 km², la baie du Mont Saint-Michel constitue l'un des plus beaux modèles de sédimentation actuels au monde.

Elle joue un rôle essentiel pour la reproduction et le grossissement de certains poissons plats pour l'ensemble de la Manche et de la mer du Nord.

La baie abrite régulièrement plus de 20 000 oiseaux d'eau. Jusqu'à 100 000 échassiers y hivernent. On y rencontre le bécasseau variable, l'huîtrier-pie, le pluvier argenté...

C'est un des rares sites français pour l'obione pédonculée, une des plus intéressantes espèces herbacées des prairies salées européennes.

Les mammifères marins tels que le grand dauphin et le phoque veau-marin fréquentent ces lieux.

L'estran abrite aussi des massifs d'hermelles, formations originales dues à des vers « constructeurs », parmi les plus importantes d'Europe.

Les activités humaines sont tournées vers le tourisme, la pêche, la culture des coquillages et la chasse au gibier d'eau. La partie terrestre est occupée par une agriculture intensive et de l'élevage semi-extensif.

Il convient de préserver ces vastes étendues d'habitats naturels tant maritimes que terrestres soumis à une forte fréquentation touristique en période estivale



1



2



3

1. Hermelles, vers annelés marins
© F. Loret – CDT Manche

2. Touristes au Mont Saint-Michel.
© J. Tribhout – CDT Manche

3. Le Mont et la baie.
© Houdus Pontorson – CDT
Manche

4. Prés salés.
© B. Rivière – CDT Manche



4

Des prairies naturelles régulièrement inondées

Désignation : 1er février 1995.

Superficie : 6 735 ha.

Localisation : au nord d'Angers, en Maine-et-Loire.

Accueil

- Ligue pour la protection
des oiseaux Anjou
84 rue Blaise Pascal
49000 Angers
tél. 02 41 44 44 22
www.lpo-anjou.org
- Communauté d'agglomération d'Angers
83 rue Mail
49105 Angers
tél. 02 41 05 50 00

Les Basses Vallées Angevines sont une vaste plaine alluviale inondable, véritable champ d'expansion des crues, recevant les eaux de la Mayenne, du Loir et de la Sarthe avant le goulet formé par la Maine dans la traversée d'Angers. La variété des milieux naturels, en particulier les prairies, le bocage, les mares et haies, associée aux inondations confère au site une grande importance pour les oiseaux aux différents stades de leurs cycles biologiques : reproduction, alimentation, halte migratoire, hivernage. Les prairies inondées sont ainsi une escale de choix pour des milliers d'oiseaux migrateurs et parfois une zone de repli lors des vagues de froid. Parmi les espèces remarquables qu'on y rencontre, on peut citer l'oie cendrée, le canard pilet et la barge à queue noire. Le rôle des genêts, autrefois surnommé roi des cailles, est une espèce menacée de disparition dans le monde. Les prairies humides des Basses Vallées Angevines sont un site de reproduction essentiel pour la conservation de cette espèce.

La flore, elle aussi soumise à ces conditions climatiques et hydrauliques particulières, n'est pas moins intéressante avec de nombreuses plantes rares telles la gratioline officinale, la stellaire des marais, les spectaculaires fritillaires pintades ou encore l'inule d'Angleterre.

L'agriculture, et notamment l'élevage extensif, la pêche et la chasse au gibier d'eau sont les activités humaines les plus courantes. Le tourisme se développe principalement autour de la navigation fluviale et de la randonnée pédestre tout en s'intégrant aux paysages.

Les Basses Vallées Angevines sont l'un des rares sites comportant une telle superficie de prairies naturelles inondables. L'activité majeure, pour le maintien des milieux et des paysages, est l'élevage extensif. Les éleveurs développent par exemple des pratiques de fauche respectueuses des oiseaux nicheurs. Cependant, cet équilibre reste fragile face à des facteurs d'évolution variés comme la diminution du nombre d'agriculteurs ou les changements de pratiques agricoles, le développement des peupleraies, l'urbanisation, la création d'infrastructures ou le développement des loisirs...



1. Fritillaire pintade, espèce typique des prairies alluviales.

© LPO Anjou

2. Les dates de fauche retardées permettent la reproduction d'espèces rares telles que le Râle des genêts.

© Franck Noël - LPO Anjou

3. Les inondations printanières attirent de nombreux anatidés et limicoles. La Barge à queue noire se pose en nombre : jusqu'à 30 000 oiseaux en provenance d'Afrique s'arrêtent avant de repartir vers leurs site de reproduction aux Pays-Bas.

© Alain Fossé - LPO Anjou

4. Les prairies naturelles sont entretenues sans engrais ni pesticides. De nombreuses plantes à fleur s'y développent.

© LPO Anjou



Un patrimoine en héritage

Désignation : 1er février 1995.

Superficie : 19 000 ha.

Localisation : à 8 km au Nord de Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique.

Accueil

- Parc naturel régional de
Brière
Maison du Parc
Ile de Fédrun
44720 Saint-Joachim
tél. 02 40 91 68 68
www.parc-naturel-briere.fr
- Office du tourisme de
Brière
38 rue de la Brière
44410 La Chapelle-des-
marais
tél. 02 40 66 85 01

La Grande Brière est constituée de tourbières, de roselières, de prairies inondables, de chenaux, de canaux et d'étendues d'eau libre. C'est le second plus grand marais français après la Camargue et un réservoir d'eau douce extraordinaire. La formation du marais résulte du comblement de cuvettes par des argiles d'origine marines sur lesquelles s'est édifiée une couche de tourbe à roseaux.

Cette zone marécageuse, exploitée pour l'extraction de tourbe et le pâturage, a été progressivement abandonnée par l'homme et pour partie colonisée par la végétation des milieux humides : roseaux, saules, aulnes. Cela a conduit à un appauvrissement écologique et une réduction des plans d'eau. Le site demeure néanmoins une halte appréciée pour de nombreuses espèces d'oiseaux sur leur voie migratoire, et un habitat pour la loutre, bien présente.

Les activités humaines sont consacrées à l'élevage extensif, la chasse, la pêche, la récolte des roseaux pour la couverture des toitures et le tourisme avec des promenades en bateaux. Les activités traditionnelles autour du marais : chasse, pêche, batellerie, architecture, traditions culinaires, artisanat ont modelé des paysages tout à fait originaux.

Le déclin de l'exploitation du marais, les difficultés dans la gestion du niveau des eaux et l'urbanisation sont préjudiciables au marais et à sa biodiversité.

Les gestionnaires des marais et le parc naturel régional associent leurs efforts pour entretenir le réseau hydrographique, maintenir et développer l'activité agricole, gérer des espaces en réserve, lutter contre les espèces invasives et mener des programmes spécifiques pour certaines espèces menacées comme la loutre.



1



2



1. La gorge bleue, espèce protégée en France et en Europe, est une espèce migratrice qui niche en Brière.

© P. Bonnet

2. Pêche à la bosselle.

© J. Hédin

3. Le butome figure parmi les plantes inféodées aux milieux humides.

© Jean-Yves Bernard

4. Pacage en Grande Brière.

© Jean-Yves Bernard



3



4

Une exceptionnelle biodiversité

Désignation : 1er février 1995.

Superficie : 6 300 ha.

Localisation : à 15 km au sud-ouest de Nantes, en Loire-Atlantique.

En plein coeur du Pays de Retz, s'étend l'un des plus grands lacs de plaine de France, le lac de Grand-Lieu. En connexion avec la Loire et les marais de l'estuaire par la rivière Acheneau, son fonctionnement hydraulique est atypique. Il résulte des conditions naturelles et d'une gestion de l'eau presque trois fois centenaire.

Le lac présente des milieux variés. Son centre comporte une zone d'eau libre d'environ 800 ha, domaine des sandres et des gardons. Autour de cette zone, sur plus de 1 800 ha, s'est développé un herbier flottant sans équivalent en France avec des nénuphars blancs et nénuphars jaunes, des châtaignes d'eau ou de splendides limnanthèmes aux fleurs jaunes d'or. Au-delà, des roselières envahies de forêts flottantes de saules et d'aulnes sur plus de 1 700 ha rappellent les forêts aquatiques tropicales. Enfin une couronne de prairies inondables puis de bocages, de landes et de bois vient compléter cet ensemble naturel unique.

Le visage de Grand-Lieu se modifie considérablement avec les saisons. En hiver, il devient le plus grand lac de plaine de France, les prairies du pourtour sont inondées et offrent une nourriture abondante aux oiseaux en particulier aux 20 000 canards hivernants. Les nénuphars disparaissent et les roselières, désertées par les hérons partis en migration, se transforment en dortoirs pour les bergeronnettes grises, les grives, les étourneaux, les grands cormorans. Au printemps, de vastes herbiers aquatiques se développent, les forêts flottantes, les roselières accueillent la reproduction de milliers d'oiseaux. Les prairies inondables, pâturées ou fauchées, sont aussi un lieu de reproduction et d'alimentation.

La flore est abondante. On y recense plus de 500 espèces de plantes, dont beaucoup sont très rares comme certaines renoncules, drosera (plantes carnivores des tourbières) et séné des prés.

La pêche traditionnelle, l'agriculture des marais comme le pâturage et la fauche ou encore la chasse sont des usages ancrés dans la culture locale. Le site est aussi un haut lieu archéologique, historique et ethnographique.

Cet écosystème fragile voit son équilibre fortement menacé. La pollution des eaux tend à gravement asphyxier les milieux aquatiques. A cela s'ajoutent les difficultés de revenir à des niveaux d'eau plus naturels.

Pour protéger le site, l'accès à la Réserve naturelle en a été interdit au public et des mesures d'amélioration de la qualité de l'eau sont à l'étude. Dans le cadre de l'application de la loi sur l'eau, des solutions sont proposées pour réduire les charges polluantes et limiter ainsi le phénomène d'eutrophisation. Ce phénomène conforte l'envasement du lac et risque, à terme, de banaliser ce site exceptionnel.

Accueil

Maison de la Réserve naturelle du lac de Grand-Lieu
20 rue de l'acheneau
44830 Bouaye
tél. 02 40 32 62 81
www.snprn.com



1. Le lac de Grand-Lieu.

2. Pêcheur sur le lac.

3. Busard des roseaux, sa présence est un indicateur d'un milieu préservé.

4. Herbier macrophyte flottant.

© SNPN



Entre terre et mer, l'homme a façonné une nature et un paysage remarquables

Désignation : 1er septembre 1995.

Superficie : 5 200 ha.

Localisation : à 20 km de St Nazaire, en Loire Atlantique.

Accueil

- CAP Atlantique
3 avenue de Noëlles
44503 La Baule
tél. 02 51 75 06 80

- Musée des marais salants

29 bis rue Pasteur
44740 Batz-sur-Mer
tél. 02 40 23 82 79
www.maraisalants.com

- Terre de sel Pradel
44350 Guérande
tél. 02 40 62 08 80
www.seldeguerande.com

- Maison des paludiers
rue des prés garnier
Saillé
44350 Guérande
tél. 02 40 62 21 96

Ces marais ont été divisés en une mosaïque de bassins séparés par des talus argileux et alimentés en eau par des canaux. La presque île est protégée par un imposant système de digues qui requiert une maintenance constante pour éviter la submersion des terrains à marée haute. On y trouve aussi des dunes, des marais d'eau douce ou saumâtre et de larges étendues de vase appelées les traicts.

Ces milieux aquatiques très diversifiés avec des niveaux de salinité différents favorisent la présence d'une flore (algues...) et d'une faune très variée. On peut y observer près de 180 espèces d'oiseaux : avocette élégante, échasse blanche, anatidés et limicoles en fonction des saisons. A la périphérie des marais salants, les bassins d'eau douce ou saumâtre sont des paradis pour les crapauds, grenouilles et tritons.

Production de sel et de coquillages (huîtres, moules, palourdes, coques) sont les principales activités humaines de ces marais. La production de sel remonte à l'époque gallo-romaine et les paludiers perpétuent de nos jours encore une tradition et un savoir-faire identiques depuis 1000 ans. Leur travail pérennise l'équilibre naturel et la qualité architecturale du site.

Dans le bassin versant, l'agriculture et le développement de l'habitat sont sources de perturbations sur cette zone humide. Afin de diminuer l'impact sur l'environnement d'une importante fréquentation touristique, une opération « grand site » pourrait voir le jour sur ce territoire.

Guérande et du Més



1. Vue aérienne.
© Les salines de Guérande - Pascal François

2. Paludier.
© Les salines de Guérande

3. La production de sel, une activité traditionnelle de longue haleine.
© Les salines de Guérande

4. Vue aérienne des marais de Guérande.
© Les salines de Guérande - Pascal François



L'une des plus célèbres haltes européennes pour les oiseaux

Désignation : 30 janvier 1998.

Superficie : 17 000 ha.

Localisation : littoral et marais arrière littoraux de la Somme, à 20 km d'Abbeville, en Picardie.

Accueil

- Maison Ramsar de la baie de Somme
chalet du Gué de Blanquetaque
80132 Port-le-Grand
tél. 03 22 31 79 30
www.baiedesomme.org

- S.M.A.C.O.P.I.
1, place de l'amiral Courbet
80100 Abbeville
tél. 03 22 20 60 30
www.smacopi.com

- Parc ornithologique du Marquenterre
25 bis chemin des garennes
80120 Saint-Quentin en Tourmont
tél. 03 22 25 68 99
www.parcumarquenterre.com

- Maison de l'oiseau
80230 Lanchères
tél. 03 22 26 93 93

La Somme, fleuve côtier de Picardie, se jette dans la Manche dans un large estuaire appelé communément baie de Somme et qui a conservé un caractère sauvage, sans installation portuaire ni industrie.

Le site se compose de larges étendues de plages de sable, de vasières, de prairies et de zones humides. Situé à la confluence de plusieurs voies de migration : Islande, îles britanniques, Scandinavie et Russie, l'estuaire de la Somme est l'une des plus célèbres haltes européennes pour les oiseaux, avec plus de 360 espèces répertoriées au cours des deux derniers siècles. Certains n'y font que passer, d'autres s'y arrêtent pour hiverner ou pour s'y reproduire, parmi lesquels la très rare Spatule blanche. La baie de Somme est d'importance internationale en hiver pour le Tadorne de Belon et le Canard pilet et d'importance nationale pour 15 autres espèces. 34 espèces de mammifères terrestres y ont élu domicile dont la plus importante colonie française de phoques veau-marin. La flore y est aussi exceptionnelle par sa grande diversité et par le nombre d'espèces rares et protégées au plan européen, dont le Liparis de Loesel.

Les principales activités humaines sont le pâturage extensif, la mytiliculture, le tourisme, la pêche embarquée ou à pied et l'exploitation de granulats. Depuis 2002, la « Maison Ramsar de la baie de Somme » contribue à des études sur les oiseaux d'eau, forme du personnel et accueille les visiteurs.

Véritable joyau du littoral picard, la baie de la Somme est célèbre pour ses petits ports de pêche, sa chasse au gibier d'eau, ses promenades pour découvrir la nature. Depuis Buffon, la baie a suscité nombre d'écrits et d'études de multiples scientifiques et est souvent considérée comme un véritable laboratoire pour les études sur les relations entre les oiseaux et l'homme.

Des menaces pèsent néanmoins sur le site. Les plus importantes sont l'ensablement de la baie, le manque d'eau dans certaines zones humides qui entraîne le développement de la végétation arbustive, la pollution et la fréquentation mal contrôlée des espaces naturels les plus sensibles.



1



2



1. Maison Ramsar de la baie de Somme inaugurée en 2002.

2. Travaux d'élagage et de brûlages sur taules.

3. Tadorne de Belon femelle.

4. Cigognes vues depuis la maison Ramsar.

© Patrick Triplett



3



4

Des oiseaux et des hommes

Désignation : 15 mai 2002.

Superficie : 4 452 ha.

Localisation : Ile de Ré, à 25 km de La Rochelle, en Charente-Maritime..

Accueil

- Réserve naturelle de
Lilleau des Niges
Maison du Fier
Route du Vieux Port
17880 Les Portes-en-Ré
Tél. 05 46 29 50 74
- Ecomusée des marais
salants
17111 Loix
Tél. 05 46 29 06 77
www.marais-salant.com

Situé sur l'île de Ré, ce vaste ensemble littoral associe, d'une part, les grandes vasières et bancs de sable découverts à marée basse du Fier d'Ars et de la Fosse de Loix, et, d'autre part, un ensemble de marais endigués, anciens polders construits entre le XVI^{ème} et le XIX^{ème} siècle. Il forme une mosaïque très diversifiée de milieux, marais salants en activité ou abandonnés, marais doux à scirpes et à roseaux, bassins exploités pour l'aquaculture et prairies d'élevage extensif. Il comprend également un massif dunaire dunaire partiellement boisé, abritant le cynoglosse des dunes et de nombreuses autres espèces floristiques à caractère méditerranéen, et un ensemble de côtes et d'estrans rocheux et sableux.

Les étendues de vase regorgent d'herbiers de zostère naine qui jouent un rôle déterminant dans la richesse biologique du site. Ils servent de refuge pour les invertébrés, oxygènent l'eau et fournissent la nourriture à de nombreux oiseaux.

Les marais sont situés sur la grande voie de migration Est-Atlantique et sont un lieu d'étape pour les migrateurs et les hivernants comme la bernache cravant ou le bécasseau variable. On recense régulièrement plus de 20 000 oiseaux aquatiques en hivernage. Des espèces menacées s'y reproduisent comme l'échasse blanche, la gorgebleue de Nantes, la sterne pierregarin...

Le site abrite aussi de nombreuses espèces d'amphibiens dont le rare pélobate cultripède.

L'anguille, espèce en très fort déclin et inscrite au livre rouge de la faune menacée, est l'espèce emblématique de ces marais.

Les activités humaines sont tournées vers la saliculture, la culture des huîtres, la chasse, la pêche à pieds et de nombreuses activités de tourisme et de loisirs.

Le développement de ces activités, mal contrôlé par le passé, a été à l'origine d'une diminution considérable de certains habitats et de perturbations non négligeables pour les oiseaux. Les effets de l'érosion marine affectent la plupart des systèmes dunaires. La pollution issue des effluents domestiques et des activités agricoles est une autre menace.



1



2



1. Sterne pierregarin.
© DIREN Poitou-Charentes – Thierry DEGEN

2. Vue aérienne du Fers d'Ars.
© LPO Ile de Ré

3. La collecte du sel dans un
marais salant.
© DIREN Poitou-Charentes – Thierry DEGEN

4. Herbier de zostère naine.
© DIREN Poitou-Charentes – Thierry DEGEN



3



4

*Territoire de transition entre la terre et la mer***Désignation** : 1er octobre 1986.**Superficie** : 85 000 ha.**Localisation** : Bouches du Rhône.

Situé dans le delta du Rhône, le site comprend de vastes étendues de lagunes, d'étangs saumâtres, de marais d'eau douce et de dunes.

Ces zones humides, caractérisées par leur salinité, sont alimentées partiellement en eau douce par les pluies, mais aussi par les pompages au Rhône destinés à l'irrigation.

La Camargue est un site de réputation internationale pour les oiseaux d'eau, tant par leur nombre que par leur variété. Le tiers des canards du territoire français y hiverne de septembre à mars et c'est la seule zone de reproduction en Europe pour les flamants roses qui se nourrissent de minuscules crustacés qui pullulent dans ces eaux sursalées. Parmi les nombreuses espèces qui y nichent, on trouve des hérons, dont le butor, des sternes, des guépiers, des rolliers, des huppés... Quant aux migrateurs au long cours, limicoles et passereaux, ils font halte en Camargue dans leur trajet Europe/Afrique à l'automne et au début du printemps.

La flore doit s'adapter à la sécheresse et à la salinité : quatre espèces de salicornes composent un paysage de steppe appelé « sansouire », la saladelle s'épanouit dans les pelouses. Les dunes fossiles sont couvertes de genévriers et les dunes vives d'oyats. Dans les étangs peu profonds, des herbiers de potamots, ruppias ou zostères se répartissent en fonction de la salinité.

Les activités humaines traditionnelles, culture du sel, élevage extensif, pêche sont aujourd'hui confortées économiquement par le tourisme. Les traitements phytosanitaires liés à la riziculture ainsi que les besoins en eau douce de la chasse qui nécessite une irrigation sans assèchements estivaux, sont à l'origine des perturbations du régime hydrologique du site.

Accueil

- Maison du Parc naturel régional de Camargue
Pont de Gau RD 570

13460 Les Saintes Maries de la Mer

tél. : 04 90 97 86 32

www.parc-camargue.fr

- Musée Camarquais
Mas du Pont de Rousty
RD 570

13200 Arles

tél. : 04 90 97 10 82

- Réserve naturelle de Camargue

La Capelière

13200 Arles

tél. : 04 90 97 00 97

www.reserve-camargue.org

- Domaine de La Palissade

Salin de Giraud

13200 Arles

tél. : 04 42 86 81 28

- Parc ornithologique du Pont de Gau RD 5470

13460 Les Saintes Maries de la Mer

tél. : 04 90 97 82 62



1. Sansouire, milieu du littoral caractérisé par la présence de salicornes et d'inondations fréquentes.

© SNPN – réserve naturelle de Camargue

2. Des flamants roses dans une roselière.

© SNPN – réserve naturelle de Camargue

3. Une vue de la Camargue.

© Jean-Pierre Olivier

4. Roselière du Vaccarès.

© SNPN – réserve naturelle de Camargue



La « petite mer » aux milliers d'oiseaux d'eau

Désignation : 5 avril 1991.

Superficie : 3 335 ha.

Localisation : autour d'Evian et de Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie.

Accueil

- ASTERS Réserve naturelle du delta de la Dranse

Maison des mille fleurs
74500 Publier

tél. 04 50 81 49 79

www.asters.asso.fr

- Centre d'information Ramsar du Pré-Curieux

1045 avenue de Noailles
74500 Evian-les-Bains

tél. 04 50 83 14 41

www.precurieux.com

Avec ses 167 km de rives et ses 309 mètres de profondeur, le lac Léman constitue une véritable mer intérieure. On peut donc retrouver sur ses rives des caractéristiques d'un rivage marin : ports de plaisance et de pêche, dunes lacustres, delta, voie de migration et zone de refuge pour les oiseaux. Le site se compose de plusieurs zones distinctes des rives du lac Léman : terrasses alluviales, îles, grèves, roselières, et certaines parties des rivières Dranse, Redon, Foron et Vion.

Le lac Léman est la seconde zone la plus importante en France pour l'hivernage des oiseaux d'eau. Chaque année, de décembre à avril, des milliers d'oiseaux viennent passer l'hiver. Le site abrite de nombreux mammifères comme le castor ou le loir, ainsi qu'une flore variée : plantes d'altitude, espèces méridionales, orchidées, forêt séculaire de chênes et de charmes, bois de buis multiséculaires.

Les principales activités humaines sont la pêche professionnelle et de loisirs et le tourisme (baignade, navigation, thermalisme). Le climat et la beauté des paysages du lac et de ses rives en font un lieu de villégiature très apprécié.

L'urbanisation est la plus grande menace qui pèse sur les rives du lac Léman. Du fait de la disparition de leurs habitats, de moins en moins d'oiseaux viennent y construire leur nid. Différentes mesures de gestion sont menées pour restaurer ces milieux naturels et un important programme franco-suisse a été créé en vue d'améliorer la qualité des eaux.



1



2



1. Coucher de soleil sur le lac Léman.
© Pré curieux

© Pré curieux

2. Animation sur le terrain.
© Pré curieux

© Pré curieux

3. Fuligues morillons.
© Rémy Dolques/ASTERS

© Rémy Dolques/ASTERS

4. Rives du lac Léman.
© Pré curieux

© Pré curieux



3



4

Un écosystème lacustre vaste et fragile

Désignation : 2 février 2003.

Superficie : 5 486 ha.

Localisation : près de Chambéry en Savoie.

Accueil

- G.I.P. Le Grand Lac
Batiment Alouette II -
Savoie Technolac
73374 Le Bourget du Lac
tél. 04 79 25 36 42
www.le-grand-lac.com

- Conservatoire du patri-
moine naturel de la
Savoie

Le Prieuré
73372 Le Bourget du Lac
tél. 04 79 25 20 32

www.patrimoine-naturel-
savoie.org

- Aquarium du lac du
Bourget

200 avenue du Petit Port
73100 Aix-les-Bains
tél. 04 79 61 08 22

www.aquarium-
lacdubourget.com

Le site réunit le lac du Bourget, lac alpin de 45 km², plus grand lac naturel de France, et la vaste tourbière de Chautagne. Le lac joue un rôle essentiel dans la maîtrise des crues et la prévention des inondations. La nappe aquifère de Chautagne représente, quant à elle, la plus importante réserve d'eau potable de la région Rhône-Alpes.

Les vastes milieux aquatiques de ce site présentent une diversité, une intégrité et une richesse remarquable du point de vue écologique. Ne gelant jamais, ce territoire est un refuge pour l'hivernage des oiseaux et la reproduction de nombreux animaux. Plus de 20 000 oiseaux y séjournent chaque hiver, la moitié du lac étant en réserve de chasse et la surface des herbiers y est importante.

On y trouve une flore remarquable avec des espèces protégées au niveau national et une faune sauvage très riche. Castor, crapaud sonneur à ventre jaune, héron pourpré, busard des roseaux... s'y reproduisent. De nombreuses espèces de poissons tels la blennie fluviatile ou les corégones peuplent le lac.

Les activités humaines sur le site sont consacrées à la pêche professionnelle, la culture des peupliers, la fauche agricole, l'exploitation forestière et le tourisme, tourisme fluvial, pêche, promenades, gastronomie, découverte naturaliste...

Le caractère sauvage à l'ouest et humanisé à l'est du lac lui confère une qualité paysagère à l'origine de toute une culture romantique... C'est d'ailleurs sur ses rives que Lamartine a écrit ses plus beaux vers.

L'abaissement général de la nappe phréatique, la régulation du niveau du lac, l'intensification des pratiques agricoles et la pression touristique sont des menaces pour la préservation du caractère naturel du site. Des programmes de conservation voient néanmoins le jour : création de milieux aquatiques, classement en zone naturelle des marais (zone ni constructible, ni remblayable, ni drainable), choix d'une plus grande amplitude pour réguler le lac, remplacement de peupleraies par des zones naturelles de marais ou de forêts naturelles...

L'ensemble du bassin versant du lac fait l'objet d'une vaste démarche de développement durable : le projet « Le Grand Lac 1999-2015 ».

marais de Chautagne



1. Vue aérienne du lac.
© CPNS – Michel Delmas

2. Violette élevée, espèce végétale protégée.
© CPNS-Manuel Bouron

3. La lamproie de Planer est un indicateur biologique d'une bonne qualité de l'eau.
© Conseil Supérieur de la pêche - S. Dernier

4. Fauche tardive à Chautagne, pour préserver les oiseaux.
© CPNS



Du plateau du Gavot aux eaux minérales d'Evian

Désignation : en cours.

Superficie : 3 275 ha.

Localisation : à 10 km d'Evian et de Thonon-les-Bains, en Haute-Savoie.

Dôme aplati d'une ancienne moraine, glaciaire, paysage rural de montagne, le plateau du Gavot rassemble presque la totalité des types de marais des Alpes du Nord : lacs, marais alcalins, prairies humides, tourbières acides...

Marais et lacs, couvrant environ 10% de la surface du plateau, sont disséminés dans ce paysage de bocage et sont essentiels pour maintenir un système hydrologique exceptionnel donnant naissance aux eaux minérales d'Evian, source de richesse et de renommée pour les populations locales. Ces milieux facilitent la recharge des nappes souterraines et, par des mécanismes biologiques et chimiques, permettent de rétablir les qualités originelles de l'eau qui est ensuite filtrée lentement à travers la moraine glaciaire pour surgir quelques années plus tard au pied de la ville d'Evian.

L'ensemble du site correspond à la principale zone d'infiltration des eaux souterraines, appelée « impluvium ». L'infiltration se fait à la faveur de la perméabilité des terrains. Ces terrains sont le garant d'une collecte et d'une redistribution souterraine de l'eau et jouent également un rôle important d'épuration des eaux superficielles. Cet écosystème permet la transformation de l'azote et des différents nutriments.

On peut également y observer de nombreuses espèces végétales dont 23 sont protégées ainsi que deux espèces de papillons parmi les plus rares de France.

Aujourd'hui, le plateau a une vocation pastorale et agricole basée sur la production fromagère de deux appellations d'origine contrôlée : le Reblochon et l'Abondance. Cette production de qualité reste attachée à une agriculture de montagne respectueuse de l'environnement.

L'urbanisation du plateau, les équipements routiers, l'abandon d'une agriculture traditionnelle, l'embroussalement, l'extension des surfaces agricoles et la réalisation de drainage peuvent modifier les fonctionnements hydrologiques. Les acteurs locaux, conscients des enjeux, veillent à la protection et à la bonne gestion de cet espace.

Des actions sont mises en oeuvre pour améliorer les pratiques agricoles : code de bonnes pratiques pour la mise aux normes des bâtiments d'élevage, utilisation raisonnée des fertilisants et produits phytosanitaires... et pour préserver les zones humides : fauche mécanique tous les trois ans et débroussaillage manuel.

Trois sentiers aménagés permettent de partir à la découverte de ces paysages magnifiques.

Accueil

- S.I.V.O.M. du Pays de

Gavot

Gremey

74500 Saint Paul en

Chablais

tél. 04 50 75 67 59

- Office du tourisme de

Thollon

Immeuble les Effalées

74500 Thollon Les

Memises

tél. 04 50 70 90 01

- Office du tourisme de

Bernex

Clos Moulin

74500 Bernex

tél. 04 50 73 60 72

- Centre d'information

Ramsar du Pré-Curieux

1045 avenue de Noailles

74500 Evian-les-Bains

tél. 04 50 83 14 41

www.precurieux.com



1. Sentier de découverte du marais du Maravant à Saint Paul en Chablais

2. Papillon Nacré ferme.

3. *Drosera longifolia*, la dévoreuse d'insectes des tourbières.

4. Vue sur la Dent d'Oche.

© SIVOM du Pays du Gavot



Une halte en mangrove pour les migrants nord-américains

Désignation : 8 décembre 1993.

Superficie : 24 150 ha dont 6 250 pour la partie terrestre.

Localisation : à quelques kilomètres au nord-ouest de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe.

Accueil

Réserve naturelle du
Grand Cul-de-Sac Marin
43 rue Jean Jaurès
97122 Baie-Mahault
tél. 05 90 26 10 58

Plusieurs écosystèmes se juxtaposent dans ce vaste lagon : des forêts humides d'eau saumâtre à palétuviers, les mangroves, des forêts marécageuses d'eau douce et des formations herbacées, des prairies sous-marines et des formations coralliennes.

Même si elle n'est pas unique dans les petites Antilles, la forêt marécageuse du Grand Cul-de-Sac Marin présente une superficie tout à fait exceptionnelle et une mosaïque de paysages variés.

La diversité des oiseaux rencontrés, qu'ils soient migrants, sédentaires ou nicheurs, y est remarquable. Des oiseaux marins comme la sterne, la frégate ou le pélican côtoient des échassiers et de nombreux limicoles. Il s'agit souvent de migrants nord-américains allant, pour l'essentiel, en hivernage vers l'Amérique latine.

Parmi les mammifères, on trouve le Raccon, ou raton laveur, et plusieurs espèces de chauves-souris dont une au moins est endémique à la Guadeloupe.

Les excès de la chasse au cours des derniers siècles et le braconnage ont conduit à la disparition du lamantin, mammifère marin ayant laissé son nom à une commune du littoral du site. Quant aux tortues marines qui y vivent, elles sont aujourd'hui intégralement protégées et bénéficient d'un plan de restauration. On recense de nombreuses pontes sur l'îlet à Fajou.

Les activités humaines sur le site sont consacrées à la pêche (poissons, coquillages et crustacés), aux cultures maraîchères traditionnelles (madères, etc.) et, en divers endroits, au tourisme dont l'affluence est continue toute l'année.

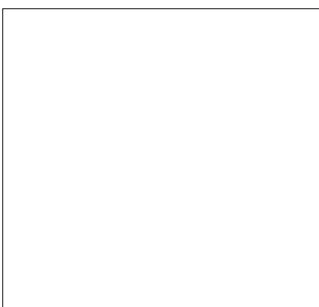
Les déboisements, la pollution d'origine urbaine ou agricole, la surexploitation des ressources marines, le développement d'infrastructures urbaines et industrielles (remblaiements) sur le littoral, sont des menaces qui pèsent sur ce site. Il est désormais important de renforcer la réglementation de la pêche et de faire appliquer les nombreuses mesures de conservation mises en place. En effet, selon les derniers relevés des océanologues, les récifs coralliens auraient à 80 % disparu sur le site.



1



2



3



4

1. Dortoirs pour les oiseaux marins sur les palétuviers.

2. Lime rouge des caraïbes, bivalve au manteau et aux tentacules rouges orangés.

3. Sortie en pédalos à la rencontre de la mangrove.

4. En remontant l'estuaire de la Grande Rivière à Goyaves, au fond les reliefs volcaniques de la Basse-Terre.

© Luc Legendre

Un site privilégié de ponte de tortues marines

Désignation : 8 décembre 1993.

Superficie : 59 000 ha.

Localisation : extrême nord-est de la Guyane française, à la frontière avec le Surinam.

Accueil

- Parc naturel régional de Guyane
31 rue François Arago
97300 Cayenne
tél. : 05 94 28 92 70
- Maison de la Réserve naturelle de l'Amana
270 avenue Paul Henri
97 319 Awala-Yalimapo
tél. : 05 94 34 84 04

Le site est composé de cordons littoraux sableux, de marécages d'eau douce ou d'eau saumâtre, d'argiles marines, de vasières, de mangroves côtières à palétuviers blancs et gris et de forêts marécageuses.

La faune est aussi riche que la diversité des biotopes rencontrés : jaguars, ocelots, cerfs, cabiaïs, martres, singes hurleurs, lamantins...

Les vasières nourrissent des espèces d'oiseaux migrateurs d'Amérique du Nord : les bancs de vases, dont le profil est en perpétuelle évolution, présentent les populations les plus importantes de bécasseau semipalmé ou encore de sterne hansel. Les jeunes mangroves abritent des dortoirs et des colonies reproductrices d'ibis rouges, d'aigrettes et de hérons. D'autres espèces telles les spatules roses vivent des ressources abondantes de crustacés dans les lagunes et les mangroves.

La richesse de la flore croît au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte, inversement à la salinité.

La région est connue au niveau international pour ses plages qui sont les lieux de nidification les plus importants au monde pour les tortues luth.

Le site abrite deux villages amérindiens. Les Tilewuyu ou Kalinà sont des pêcheurs en mer, des chasseurs et des cultivateurs. Aux alentours du site, la culture du riz s'étend sur 4 500 ha.

Le tourisme de découverte de la nature s'y développe (observation de la ponte des tortues...).

Les perturbations qui pèsent sur Basse-Mana sont d'origines variées : chiens errants s'attaquant aux tortues marines, pesticides et herbicides pour les rizières, chasse (oiseaux, mammifères, caïmans) et braconnage des œufs de tortues marines... Le tourisme, important pendant la saison de ponte des tortues marines, peut devenir une source de perturbation en l'absence d'encadrement adapté.



1



2



1. Vue de la plage d'Awala.

© Matthew Godfrey

2. Baguage d'une tortue Olivâtre.

© Noémi Morgenstern

3. Crique Irakompapy.

© Noémi Morgenstern

4. Rondendrocygnes à ventre noir sur la plage d'Organabo.

© Noémi Morgenstern



3



4

Deux sanctuaires méconnus !

Désignation : 8 décembre 1993.

Superficie : 137 000 ha (zone terrestre 105 800 ha et zone marine 31 500 ha).

Localisation : au sud-est de Cayenne, en Guyane.

Le site abrite plusieurs écosystèmes, des mangroves, des forêts marécageuses à palmiers « pinot » (pinotières), des prairies flottantes et des savanes marécageuses. Deux principaux cours d'eau traversent le marais : la rivière de Kaw et la crique Angélique. Au Nord, la zone inclue les îles du Petit et du Grand-Connétable. L'île du Grand Connétable, d'une superficie de 2,5 ha, est une petite émergence rocheuse où nidifient de nombreux oiseaux de mer. Seul site disponible pour accueillir ces espèces entre l'Orénoque et l'Amazone, l'île est d'un intérêt écologique international considérable.

La diversité des habitats humides, à proximité du bassin de l'Amazone, sont des milieux propices au développement d'une flore et d'une faune d'une très grande richesse. De nombreuses espèces d'oiseaux s'y nourrissent, y migrent ou s'y reproduisent : bécasseaux, toucans, perroquets, flamants roses, hérons, ibis, jabirus, cormorans... mais aussi de nombreux rapaces. L'une des dernières populations de caïmans noirs du continent, espèce menacée d'extinction, est estimée comme viable d'après des études génétiques.

Aucune activité n'est observée au coeur des savanes du fait de leur caractère impénétrable. La présence humaine, très faible dans ces vastes marais, se localise principalement au sein du village de Kaw, petit bourg créole d'une cinquantaine d'habitants, dont la pêche constitue l'activité principale. C'est un site privilégié pour de nombreux chercheurs qui viennent étudier la faune, la flore et le milieu aquatique.

Les marais accueillent beaucoup de visiteurs attirés par la faune et les paysages insolites de la région mais la plupart des retombées économiques échappent au village.

Certaines perturbations menacent la richesse biologique des marais : le manque de gestion de la ressource piscicole et le non-respect de la réglementation sur les biotopes et les espèces protégées. La fréquentation touristique, concentrée sur la rivière de Kaw, semble occasionner un dérangement pour les populations de caïmans noirs.

La réserve naturelle, créée en 1998, couvre 95 000 ha du site. Sa réglementation a pour objet de contrôler les activités se déroulant sur son territoire afin de protéger le milieu et les espèces. Avec la création du parc naturel régional en 2001, une démarche s'est engagée pour développer des activités tournées vers la conservation et la valorisation du patrimoine naturel dans le respect de l'environnement. Des recherches scientifiques ont été lancées, elles portent sur le fonctionnement des écosystèmes et l'évaluation de la potentialité de production piscicole du marais.

Accueil

- Parc naturel régional de Guyane
31 rue François Arago
97300 Cayenne
tél. : 05 94 28 92 70
- Réserve naturelle de Kaw-Roura
1 lotissement Nénuphars PK 6
route de Montjoly
97354 Rémire-Montjoly
tél. 05 94 28 40 20
- Maison de la réserve naturelle de Kaw-Roura
Bourg de Kaw
97390 Régina
tél. 05 94 27 08 04

île du Grand Connétable



1



2



1. Caïman noir.

© Charlotte Briand

2. Savanne de Kaw.

© Charlotte Briand

3. Colonie de sternes royales.

© Alain Alcide

4. Ile du Grand connétable.

© Julien Sémelin



3



4

Lexique des protections

Réserve naturelle nationale, régionale ou de Corse

Permet de protéger, de gérer et de faire découvrir des milieux naturels exceptionnels et très variés mais aussi rares et menacés.

Arrêté préfectoral de protection de biotope

Préserve des biotopes nécessaires à la survie d'espèces animales ou végétales protégées.

Site classé

Espace naturel ou bâti dont les travaux modifiant le site sont soumis à autorisation préfectorale ou ministérielle.

Site inscrit

Espace naturel ou bâti dont les travaux modifiant le site sont soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France.

Réserve de chasse et de faune sauvage

Territoire terrestre ou maritime où la chasse est interdite. C'est un espace consacré à la protection du gibier, à l'étude et à l'information du public.

Propriété du Conservatoire du littoral

Le conservatoire du littoral acquiert des terrains pour protéger les rivages maritimes et lacustres, zones particulièrement fragiles et convoitées.

Loi littoral

Article 146-6 du code de l'urbanisme pour la protection des espaces littoraux remarquables.

Natura 2000

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de préserver la diversité biologique en Europe. Il est composé de sites désignés au titre des directives « Oiseaux » et « Habitats ».

Parc naturel régional

Créés à l'initiative des régions, ils sont régis par une charte approuvée par l'Etat où sont inscrits les engagements de collectivités pour préserver un patrimoine riche mais à l'équilibre fragile et menacé.

Opération grand site

Opérations conduites pour réhabiliter et mettre en valeur des sites remarquables et menacés, notamment du fait de la fréquentation touristique.

Réserve de biosphère

Aires reconnues au niveau international pour promouvoir une relation équilibrée entre l'Homme et la biosphère, elles s'efforcent d'être des sites modèles d'études, de conservation et d'éducation à l'environnement.

Patrimoine mondial

Label international qui engage les Etats à préserver les biens, naturels et culturels, ayant une valeur universelle exceptionnelle.

Tableau des différentes protections sur les sites Ramsar

	Réserve naturelle	Arrêté de biotope	Site classé	Site inscrit	Réserve de chasse	Propriétés du statut du	Loi littoral	Site Natura 2000	Parc naturel	Opération grand site	Réserve de biosphère	Patrimoine mondial
<i>Bretagne</i>												
1991 Golfe du Morbihan 23 000 ha	*	*	*		*	*		*				
<i>Centre</i>												
1991 La Brenne 140 000 ha	*				*			*	*			
<i>Champagne-Ardenne</i>												
1991 Etangs de la Champagne humide 255 800 ha	*	*			*	*	*	*	*			
<i>Corse</i>												
1990 Etangs de Biguglia 1 450 ha	*					*		*				
En cours Mares de Tre Padule de Suartone 218 ha	*					*		*				
<i>Franche-Comté</i>												
2003 Bassin du Drugon 5 906 ha		*						*				
<i>Languedoc-Roussillon</i>												
1996 Petite Camargue 37 000 ha		*	*	*	*	*	*	*	*			
2006 Etangs de la Narbonnaise 12 334 ha				*	*	*	*	*	*			
<i>Lorraine</i>												
1991 Etangs de la Petite Woivre 5 993 ha				*				*	*			
2003 Etangs du Lindre 5 308 ha								*	*			
<i>Basse-Normandie</i>												
1991 Marais du Cotentin 32 500 ha	*	*			*	*	*	*	*			
1994 Baie du Mont Saint-Michel 45 800 ha			*		*	*	*	*	*		*	
<i>Pays de la Loire</i>												
1995 Basses vallées angevines 6 735 ha			*		*			*	*			
1995 Grande Brière 19 000 ha	*		*		*			*	*			
1995 Lac de Grand Lieu 6 300 ha			*	*				*		*		
1995 Marais salants de Guérande 5 200 ha								*		*		
<i>Picardie</i>												
1998 Baie de Somme 17 000 ha	*	*	*		*	*	*	*				
<i>Poitou-Charentes</i>												
2002 Marais du Fier d'Ars 4 452 ha	*		*		*		*	*				
<i>Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>												
1986 Camargue 85 000 ha	*		*	*	*	*	*	*	*		*	
<i>Rhône-Alpes</i>												
1991 Rives du lac Léman 3 335 ha	*		*	*	*	*	*	*				
2003 Lac du Bourget 5 486 ha		*			*		*	*				
En cours Plateau du Gavot 3 275 ha		*						*				
<i>Guadeloupe</i>												
1993 Grand Cul de Sac Marin 24 150 ha	*				*	*	*				*	
<i>Guyane</i>												
1993 Basse Mana 59 000 ha	*							*	*			
1993 Marais de Kaw 137 000 ha	*							*	*			



© Patrick Triplet

Liparis de Loësel

